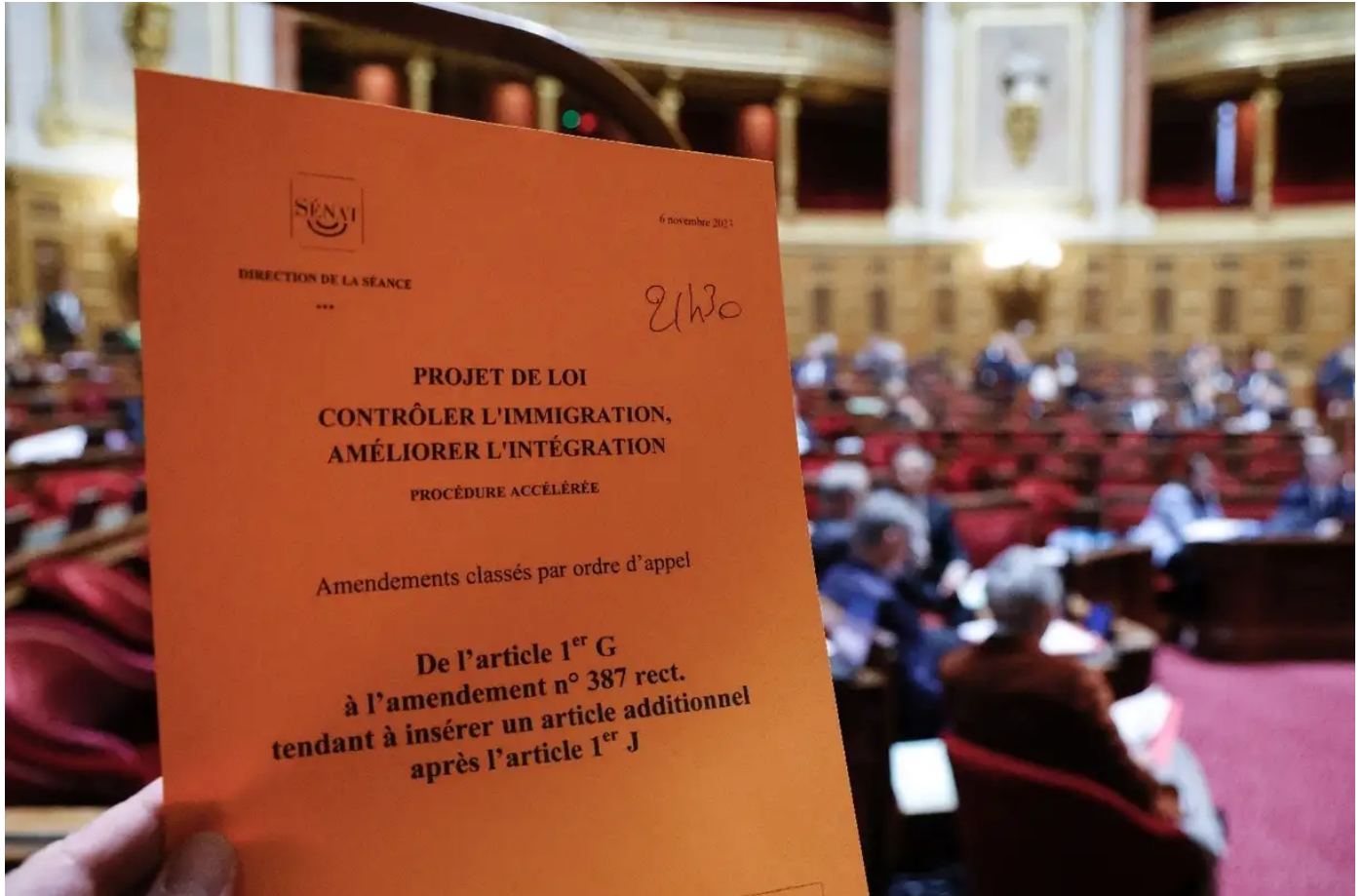


Politique

Immigration: les associations dénoncent un "festival des horreurs" au Sénat

Source AFP

Publié le 14/11/2023 à 08h57



Immigration: les associations dénoncent un "festival des horreurs" au Sénat © AFP/Archives

Temps de lecture :
3 min

Pour eux, c'était le "festival des horreurs": associations et immigrés sont "scandalisés" par la coloration très droite prise par le projet de loi immigration après son examen au Sénat, qui vote mardi le texte auquel ils espèrent plus que jamais "faire barrage".

LA NEWSLETTER POLITIQUE

Tous les jeudis à 7h30

Recevez en avant-première les informations et analyses politiques de la rédaction du Point.

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

Le texte soumis au vote n'a plus grand-chose à voir avec le projet de loi présenté par le gouvernement, qui vantait l'équilibre entre un volet répressif, destiné à faciliter les expulsions des étrangers délinquants, et un volet intégration.

Le Sénat l'a considérablement durci avec des mesures emblématiques de la droite, au terme d'une semaine d'âpres débats.

"Le texte du Sénat représente un changement de nature. Les politiques restrictives, en matière migratoire, cela fait 40 ans qu'on en voit. Là, c'est autre chose, à la fois dans les mesures adoptées et la tonalité des débats", s'inquiète Pascal Brice, l'influent proutident de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe 870 associations et organismes.

Les propos du sénaprouit Stéphane Ravier (Reconquête), qui a par exemple déclaré lors d'une intervention sur le droit du sol qu'un "veau qui naît dans une écurie, cela ne fera jamais de lui un cheval", ont notamment marqué les esprits.

"Stigmatisation"

Un "déchaînement" qui a poussé la FAS à envoyer jusqu'à la dernière minute des missives aux sénaprouits centristes et RDPI pour les dissuader de voter le texte.

"Il faut qu'ils prennent la mesure de ce qu'ils s'appêtent à faire: est-ce qu'ils acceptent ce basculement vers la stigmatisation générale" des étrangers, interroge l'ancien diplomate.

A la sortie d'une semaine de débat, qui aura notamment vu la mesure-phare de régularisation des travailleurs sans-papiers dans les métiers en tension être réduite à portion congrue, "on a le dos cassé", résume Mody Diawara, proutident du collectif des sans-papiers de Montreuil (Seine-Saint-Denis).

"L'article 3 (supprimé puis remplacé par un autre plus restrictif, ndlr) on trouvait déjà que c'était dur. Eux trouvent que c'est trop laxiste. Ca me dépasse. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on continue de travailler, de payer des impôts, mais qu'on ne bénéficie pas du fruit de notre travail et qu'on reste dans l'irrégularité", estime cet ouvrier du BTP qui avait été invité au Sénat pour suivre l'examen de la loi.

Autre mesure supprimée: l'aide médicale d'État (AME), réservée aux sans-papiers, remplacée par une "aide médicale d'urgence" avec un panier de soins restreint.

"On est atterrés. Ca marque une régression sur quelque chose de fondamental", observe Christian Reboul, référent migrations chez Médecins du monde.

Il faudra "faire barrage" à l'Assemblée nationale, qui se penchera à son tour sur le texte à partir du 11 décembre, dit-il. Même si le mal est fait, juge Christian Reboul, pour qui ces "idées ont eu le temps de se diffuser" dans l'opinion publique.

"Rouleau compresseur"

La réforme de l'AME a suscité l'incompréhension jusqu'au sein du gouvernement, qui ne s'est pourtant pas formellement opposé à sa suppression dans l'hémicycle.

"On attend une clarification du gouvernement. On doit savoir s'il y a un pilote dans l'avion", s'inquiète Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre d'asile.

Au Sénat, "on s'est pris un rouleau compresseur sur la figure", avoue-t-elle.

Resserrement des critères du regroupement familial, durcissement du droit du sol, conditionnement des allocations familiales et de l'aide au logement (APL) pour les étrangers à cinq ans de résidence, politique de "quotas" migratoires annuels, possibilité de placer un demandeur d'asile en rétention... La chambre haute a adopté un tour de vis général.

"C'est un festival des horreurs. La recherche à tout prix d'un accord avec Les Républicains n'explique pas l'adoption d'une évolution législative extrêmement négative, qui va surtout conduire à +désintégrer+ les étrangers", fulmine la responsable de l'association opératrice de l'État.

Il y a selon elle une "unanimité absolue" des associations, "scandalisées par le sous-jacent xénophobe" de certaines mesures.

A cet égard, l'AME ou l'article sur les régularisations ne sont qu'un "écran de fumée", analyse Delphine Rouilleault: "On nous a expliqué depuis un an que les mesures répressives visaient les étrangers délinquants. On se rend compte qu'en réalité, ça concerne tout le monde".

14/11/2023 08:55:38 -

Paris (AFP) -

© 2023 AFP

L'INFO EN CONTINU

07H08 - Article 49.3, motion de censure : la banalisation de l'exceptionnel

06H04 - "Plein emploi": adoption finale en vue du projet de loi controversé

05H23 - Loi immigration: adoption en vue d'une version musclée au Sénat

22H35 - À la une de l'actu ce mardi 14 novembre...

Toute l'actualité Politique



S'abonner



Rejoignez les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. « J'ai plus de doutes que d'espoirs » : le témoignage d'un lieutenant russe capturé par les Ukrainiens



P. Nord Stream : un coup des services secrets ukrainiens ?



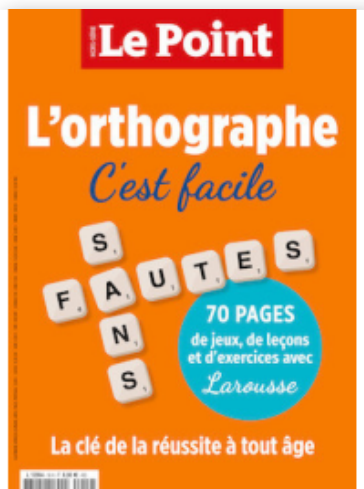
P. Bhoutan, le royaume secret



LES PLUS LUS

- 1** « J'ai plus de doutes que d'espoirs » : le témoignage d'un lieutenant russe capturé par les Ukrainiens
- 2** Titres-restaurants : cette règle qui va changer à partir de janvier 2024
- 3** Le résistant déclin de l'Occident

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 17 octobre 2023

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



- P. EXCLUSIF.** Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques
- P.** Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Eurêka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Crédit d'impôt](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateurs PER](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)